

NOTE D'INFORMATION

Objet : gratuité des transports TCL durant la période de confinement.

Durant la période de confinement, les TCL ont mis en place des mesures pour permettre l'accès gratuit à leur réseau, dont certaines mesures spécifiques pour le personnel hospitalier.

Pour les agents qui bénéficient d'un abonnement City-Pass PDE, l'abonnement du mois d'avril a été rechargé automatiquement, et vous ne serez pas prélevés du montant de l'abonnement. En parallèle, un virement correspondant à 50% du montant payé pour votre abonnement de mars sera fait sur votre compte courant avril par les TCL, sans démarche nécessaire de votre part.

Pour les agents qui prennent leur abonnement de manière individuelle et se font rembourser 50% sur leur paie, plusieurs informations :

- Pour le mois de mars, vous pouvez dès à présent, et *au plus tard le 10 avril*, télécharger sur le site des TCL un formulaire pour demander le remboursement de la moitié du prix de l'abonnement.
- Pour le mois d'avril, vous avez deux possibilités :
 - o Soit vous achetez votre abonnement au tarif habituel sur un distributeur TCL, et vous pourrez vous le faire rembourser en téléchargeant un formulaire qui sera disponible sur le site des TCL à partir de mi-avril.
 - o Soit vous pourrez acheter votre abonnement d'avril sur le site e-tecely (agence en ligne des TCL), à partir du 31 mars au soir ou 1^{er} avril. Vous aurez à donner votre numéro de carte bancaire comme d'habitude, mais la transaction ne sera pas transmise à la banque, la carte bancaire ne sera donc pas débitée du coût de l'abonnement.

Pour plus de précisions, voir la page dédiée du site des TCL :

[Modalités de remboursements des abonnements | TCL](#)

Pour les personnels hospitaliers maintenus en activité qui n'ont actuellement ni carte ni abonnement, et qui auraient besoin d'utiliser les TCL dans le cadre de leur activité professionnelle, un formulaire spécial « personnel soignant » devrait être mis en ligne le 1^{er} avril sur le site des TCL, pour demander une carte nominative gratuite chargée pour les déplacements du mois d'avril.

Bron, le 31 mars 2020

Le Directeur des Ressources Humaines,



Nicolas WITTMANN